



# ÇA PRESSE !

# n° 3

Parution périodique du Syndicat interprofessionnel de la presse et des médias (SIPM)  
SIPM-CNT - 33, rue des Vignoles, 75020 Paris - 01 43 72 21 67 - presse@sipm-cnt.org - www.sipm-cnt.org

## SOMMAIRE

## Pressés d'en finir avec la presse ?

### P. 2 JOURNALISTE AU MOYEN-ORIENT

Des membres du SIPM à la rencontre des professionnels palestiniens, cibles régulières de l'armée, et israéliens, qui redoutent le poids d'une censure insidieuse.

### POUR NE PAS EN FAIRE UNE MALADIE

Les patrons veulent faire disparaître la médecine du travail de leurs entreprises.

### ACTION SYNDICALE DANS LES RELAIS H

Les salariés sous-traités par le groupe Lagardère-Hachette s'organisent pour leur intégration.

### DES MÉFAITS DE L'EXTERNALISATION

L'Express précarise ses pigistes par le biais de RelaxNews, une agence sous-traitante.

### P. 3 UN AUTRE « MONDE » EST POSSIBLE

Une section du SIPM-CNT se monte au groupe Le Monde pour mener des luttes solidaires dépassant les divisions corporatistes et catégorielles.

### LE « FIGARO » LA JOUE CORPO...

Yves de Chaisemartin, patron de la Socpresse et du « Figaro », tente de démolir le cadre conventionnel de la presse quotidienne parisienne, misant sur les clivages syndicaux.

### P. 4 LES GALÉRIENS DE L'INTERNET

Dans les rédactions des sites web des groupes de presse, les salariés font les frais de la réduction des budgets.

### RÉINTÉGRATION EN ESPAGNE

Les salariés du quotidien ABC, résistant à la dérégulation sociale dans le pays, ont réussi à faire appliquer une convention collective au profit d'une salariée qui avait été licenciée.

**Le patron du Figaro met la pression sur les salariés, en commençant par les ouvriers du Livre. La tête de pont d'une offensive ultralibérale qui veut brader et soumettre métiers et savoir-faire.**

Quand on voit Sciences Po sortir de son chapeau le projet de monter une école de journalisme, on se demande quel avenir l'institut va pouvoir vendre à leurs élèves. Sale temps pour la presse, coco... Dernier coup de semonce en date: l'annonce par Yves de Chaisemartin, patron du Figaro, de la sortie de son titre du Syndicat de la presse parisienne. C'est, en clair, la remise en cause des accords qui lient les éditeurs parisiens aux ouvriers du Livre et, à plus ou moins terme, des conventions collectives qui sont en vigueur dans la presse.

Avec, en conséquence, une redéfinition des métiers. Non pas pour plus de clarté : ce que vise le patronat, c'est la sacro-sainte polyvalence. Là où l'on trouve cinq postes de travail aujourd'hui, il n'y en aura plus qu'un demain ! Et, d'ores et déjà, on imagine chaque journaliste écrire, prendre lui-même les photos, monter sa page, la corriger. En attendant l'ultime réforme, quand ils iront porter eux-mêmes les journaux, à l'aube, dans les boîtes aux lettres...

A terme, dans un contexte on ne peut plus tendu, ce départ, prévu au 1<sup>er</sup> janvier 2004, signe l'explosion du système mutualiste des Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP). En clair, la mort de France Soir, de L'Humanité... Le précédent, c'était au Parisien, au milieu des années soixante-dix. Le conflit avec le syndicat du Livre avait duré trois ans. Et le groupe Amaury avait pu sortir des NMPP, montant un système de distribution au rabais avec conditions de boulot ad hoc. De Chaisemartin joue sur du velours: crise de la presse, baisse de la pub, hausse des tarifs postaux, éditeurs se tâtant pour suivre ou non le patron de la Socpresse, divisions syndicales et corporatistes au sein du Livre et au-delà...

Désormais, les tauliers n'ont qu'une idée en tête: produire plus avec moins de monde. Symptomatique : nombre d'éditeurs réfléchissent en ce moment à lancer leur gratuit pour concurrencer... les gratuits, jadis présentés comme l'antéchrist! Les attaques viennent de tous les côtés. En témoigne le projet de transposition de la directive européenne sur la société de l'information. Pour ceux qui ne goûtent guère ce genre d'intitulé, comprenez que les éditeurs veulent s'attaquer au droit d'auteur pour y substituer le très avantageux et so british copyright. Ami photographe, journaliste, réalisateur, l'entreprise

à laquelle vous vendrez votre travail aura tout droit sur vos œuvres. C'est ainsi qu'un photographe a vu l'AFP vendre au FN, sans le prévenir bien sûr, sa photo de Marine Le Pen pour l'une de ses campagnes !

Même du côté législatif, ça se corse. Le ministre Perben veut faire des journalistes de simples auxiliaires de justice puisque, désormais, quand on vous demandera vos papiers, pas besoin de sortir votre carte de presse: ce qui l'intéresse, ce sont vos sources, vos carnets de note. Et au regard de l'extension du délai de prescription des délits de presse et de l'aggravation des peines en cas de diffamation, vous avez tout intérêt à écrire soft. Le journalisme du 21<sup>e</sup> siècle sera édulcoré ou ne sera pas. Significatif: lors du projet de lancement de ce pétard mouillé qu'est la CNN à la française, le gouvernement l'a clairement exprimé : ce qu'il veut, c'est qu'on entende « la Voix de la France ». On a vu ce que cela signifiait avec le traitement médiatique des derniers mouvements sociaux...

Et pendant ce temps-là, concentration, précarisation... Si on vous souhaite une bonne année, là vous n'allez pas nous croire. Pourtant, les combats que mène le SIPM n'en sont que plus d'actualité. Défendre nos droits au-delà de tout corporatisme est vital. Il en va de l'existence même de nos métiers. Et d'une certaine idée de l'information. Alors, dans la rue comme dans nos boîtes et à travers notre travail, à nous de prouver aux tauliers et à l'Etat que la plume est plus forte que l'épée.



### Les hors-séries : des outils pour les travailleurs

- Ca presse hors-série n° 1 : chômage, maladie, retraite... tout sur le régime par répartition, les enjeux pour les salariés, pourquoi le patronat veut sa peau.
- Ca presse hors-série n° 2 : journalistes, employés, ouvriers, précaires, CDI ; un panorama de vos droits, comment les faire respecter et les moyens d'en savoir plus.

Il est possible de les obtenir soit par courrier (contre deux timbres à tarif normal) soit lors de la permanence (les mardis de 19 heures à 21 heures) soit sur notre site Internet.

## Rester journaliste au Moyen-Orient

### Professionnels palestiniens pris pour cible et pesanteur dans les rédactions israéliennes.

Durant la deuxième quinzaine d'août, nous étions trois du SIPM en Israël et en Palestine. Côté israélien, un noyau de journalistes, qui travaillent essentiellement pour Haaretz (3<sup>e</sup> quotidien du pays, centre-gauche), parvient à produire une information critique sur la politique israélienne, sur l'occupation et la colonisation. Avec cependant de plus en plus de difficultés : si la censure n'est pas officielle, elle s'installe insidieusement avec une efficacité redoutable.

## Pour ne pas en faire une maladie

### Les patrons veulent que la médecine de travail disparaisse de leurs entreprises.

La médecine du travail (médecins et infirmières) doit préserver la santé en conseillant l'employeur et les salariés en matière d'hygiène générale de l'entreprise, d'hygiène professionnelle, de prévention des accidents, d'adaptation des conditions de travail à l'homme (et non pas l'inverse !), d'éducation sanitaire. Le contact et la connaissance du milieu du travail sont la base d'actions efficaces pour tous. Voilà pour la théorie.

## Action syndicale dans les Relais H

### Les salariés sous-traités par Lagardère s'organisent pour leur intégration à Hachette.

Les points de vente Relay – Relais H sont hégémoniques dans la distribution de la presse dans les gares, la RATP et les hôpitaux : il existe certainement plus d'un millier de ces magasins. Lagardère-Hachette utilise des « gérants salariés » pour ces kiosques, avec des conditions contractuelles qui définissent ces derniers comme les employeurs légaux des vendeurs. Mais les clauses de ces contrats sont tellement contradictoires que nous étudions actuelle-

ment le moyen juridique de les attaquer, le but étant naturellement de faire reconnaître tous les salariés de ces boutiques comme des salariés directs de la société Hachette distribution services (HDS).

En effet, si les vendeurs ne bénéficient d'aucune convention collective et sont condamnés au SMIC à vie, les gérants salariés ont des conditions nettement meilleures, avec 14 mois de salaire, des primes d'ancienneté et d'intéressement. Ils disposent de délégués du personnel et d'un comité d'entreprise.

Nous sommes le premier syndicat (SCIAL-CNT) à nous adresser aux vendeurs des Relay et Relais H dans le cadre d'une campagne sur tous les points de vente ! Notre premier tract a

reçu de nombreux échos favorables (à part quelques gérants « patronisants »). Nous avons besoin d'aide pour diffuser l'information, pour obtenir nous-mêmes de l'information sur le groupe Hachette, en particulier les filiales Hachette Filipachi et Hachette distribution services. Lagardère a en effet construit un système parfaitement opaque pour gérer ses points de vente.

Relay – Relais H, c'est un cas exemplaire de la précarisation-externalisation des salariés du privé, qui ont besoin de votre soutien !

Section Relais H – Syndicat du commerce et des industries de l'alimentation  
scial-rp@cnt-f.org – <http://cnt-f.org/commerce/>

## Des méfaits de l'externalisation

### L'Express précarise ses pigistes par le biais de RelaxNews, une société sous-traitante.

Octobre 2001 : d'une semaine sur l'autre, nous avons changé d'employeur sans changer de travail. Passés de L'Express à RelaxNews, nous devions tous docilement accepter de voir notre rémunération laminée et nos statuts ultraprécariés.

L'objectif ? Faire baisser les coûts. Au niveau de L'Express, l'externalisation sert à mettre la pression sur les salariés externalisés (casser les droits antérieurs, les contrats et les salaires) en évitant les conséquences sociales directes et la solidarité entre les salariés « internes » et les externalisés. Au niveau du sous-traitant (RelaxNews), il s'agit de remplacer les

forfaits par des piges, puis par des contrats d'usage. L'illégalité n'est pas un obstacle !

Pourtant, la résistance s'est organisée. Les salariés ont gardé le contact, engagé des procédures collectives, ont lutté pied à pied. Mais les syndicats de L'Express n'ont pas bougé. Et aujourd'hui, des onze salariés de départ, il ne reste qu'un pigiste : licenciements pour « fautes », licenciements « économiques » (c'est-à-dire pour faire des économies !), licenciement sec en-dehors de toute légalité et démissions. Trois actions aux prud'hommes sont en cours.

Alors ? Alors, la meilleure arme face à la sous-traitance, c'est, d'abord, d'empêcher l'externalisation. C'est à la source qu'il faut combattre, lorsque le rapport de force est le plus favorable aux salariés, solidairement (car chacun aura son tour...). Ensuite, la solidarité des salariés internes est nécessaire lorsqu'un conflit a lieu dans une boîte sous-traitante. Si possible, en

L'espoir réside dans des initiatives comme celle de l'AIC, centre d'information alternative, qui s'est constitué dès 1984 autour de militants palestiniens et juifs avec comme objectif de briser le mur entre les deux peuples. Indymédia contribue également à regrouper des militants de la paix et à la diffusion d'une information indépendante de l'idéologie officielle.

En ce qui concerne le syndicalisme, des expériences intéressantes se mettent en place en rupture avec le syndicalisme israélien officiel complètement institutionnalisé, voire raciste, et avec un syndicalisme palestinien souvent trop proche du pouvoir.

Articles et contacts disponibles sur le site Internet du syndicat ([www.sipm-cnt.org](http://www.sipm-cnt.org)).

obligations de l'employeur, preuves à l'appui. Et, pire : elles entravent les licenciements !

Alors quand tout ira pour le mieux dans un monde de santé privée, réservée à une élite friquée et puissante, les comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT), composés d'élus du personnel et obligatoires à partir de 50 salariés, devront tenir bon au sein des entreprises pour qu'existe encore la notion de santé et de sécurité au travail.

**Quelques chiffres :** en l'an 2000, 743435 accidents du travail avec arrêt, 48096 accidents graves ayant entraîné une incapacité, 730 décès ; en 1999, 13658 maladies professionnelles reconnues.

(Source : Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail)

revendiquant l'internalisation des services.

Nos camarades de RelaxNews auront au moins réussi à faire vivre la solidarité entre eux. En soi c'est déjà une victoire, face à l'individualisation forcée actuelle qui, bien entendu, ne sert pas les salariés.

Un journal pour l'Afrique

Afrique XX1 est une revue sur l'Afrique faite par un collectif d'organisations de lutte (syndicat, associations) africaines et françaises, dont le SIPM. Une revue indépendante, loin des caricatures des médias institutionnels, diffusée en France et en Afrique. Le second numéro est paru.

Prix : 2,5 euros, abonnement pour un an (4 numéros) à 15 euros.  
Contact : Afrique XX1, c/o CNT, 33, rue des Vignoles, 75020 Paris.  
E-mail : [afrique21@altern.org](mailto:afrique21@altern.org)  
Tél. : 01 43 72 09 54.

## Un autre Monde est possible

**Une section SIPM se crée pour mener des luttes solidaires au sein du groupe Le Monde.**

Des adhérents de la CNT travaillant dans le groupe Le Monde ont décidé de monter une section CNT. Face aux attaques multiples contre les salariés de la presse, face à la précarisation grandissante, face aux restructurations, en particulier dans le groupe, il apparaît que la présence d'un syndicat combatif, dirigé par sa base, pratiquant l'unité interprofession-

### ADHÉRER AU SIPM

Participer au développement du syndicalisme révolutionnaire dans la presse, c'est possible. Vous pouvez vous investir dans notre développement, en fonction de votre temps disponible, de vos centres d'intérêt.

Les cotisations de nos adhérents sont notre seul source de revenus, garantie de notre indépendance totale : 1 % du salaire net.

Vous pouvez passer à nos permanences ou prendre rendez-vous avec un militant en laissant vos coordonnées :

presse@sipm-cnt.org

ou par la poste :

SIPM, 33, rue des Vignoles, 75020 Paris.

nelle des travailleurs (employés, ouvriers, journalistes), est une nécessité.

Nous saluons les correctrices et les correcteurs du quotidien Le Monde, qui ont, fin septembre, brisé le découragement qui se généralise en presse parisienne. La solidarité des « piétons » (titulaires) avec une « rouleuse » (remplaçante) a été décisive et la direction de l'entreprise a cédé.

Le mouvement social du service de correction dans son ensemble (cadres compris) a trouvé un écho, de l'intérêt et de la sympathie dans bien d'autres services du journal, touchés par la précarisation. Les ouvriers du Livre et leurs organisations syndicales se sont heureusement montrés solidaires.

Les cénétistes feront tout pour que les luttes sociales dépassent dans la presse les divisions corporatistes et catégorielles.

Nous espérons, par exemple, que les correcteurs du Monde sauront exprimer leur solidarité avec les précaires de la rédaction aussi bien qu'avec les correcteurs des titres filialisés. La CNT tissera pour cela des liens interprofessionnels.

Le Monde devenant un groupe de presse, il nous faut aussi rencontrer les salariés des filiales et unir nos luttes contre les disparités de salaires, de conditions de travail, de statuts... Nous devons construire un réseau de lutte et de solidarité sur la base de la souveraineté des assemblées et de la révocabilité des mandats. Dans les entreprises de presse comme ailleurs,



les principes d'auto-organisation de la résistance à l'exploitation sont les moyens et les fins du mouvement d'émancipation sociale. C'est tout le sens de la création de cette nouvelle section syndicale.

**Section SIPM-CNT Le Monde**

## Le Figaro la joue corpo...

**Depuis le 31 décembre, Le Figaro est réputé démissionnaire de son syndicat patronal. Une tentative déterminante de destruction du cadre conventionnel de la presse parisienne.**

Le 18 novembre, le PDG Yves de Chaisemartin annonçait qu'il quittait le Syndicat patronal de la presse parisienne (SPP). Les avenants à la convention collective des ouvriers du Livre parisien ayant été signés par cette structure et par le Comité interprofessionnel du Livre parisien (CILP), cela revenait de fait à ne plus les appliquer au Figaro.

C'est l'aboutissement d'une décennie d'attaques patronales contre la convention. Les syndicats corporatistes et bureaucratisés de la CGT ont été incapables de défendre l'avenir des métiers du Livre face à l'arrivée de l'informatisation. Déjà, il y a dix ans, le CILP scissionnait et un CILP bis était créé, tous deux dans la CGT! Depuis, les syndicats se battent entre eux, allant jusqu'à se faire des procès alors que le patronat ne cesse de grignoter du terrain.

A l'heure où nous imprimons, le « coup de pied dans la fourmière » (dixit de Chaisemartin) est un succès : face aux syndicats CGT arrivés en ordre dispersés, il s'est payé le luxe de leur conseiller paternellement de faire l'unité car c'est un peu le bordel pour l'instant !

De Chaisemartin a rapidement affirmé ses objectifs et posé ses conditions pour revenir au SPP et

les autres patrons ont sauté sur l'occasion :

- reprise en main du recrutement (remise en cause des bureaux de placement des syndicats qui contrôlent l'embauche) ;
- qualifications nouvelles (remise en cause des métiers et introduction de la polyvalence) ;
- salaires (salaires actuels conservés pour les anciens mais à la baisse pour les nouvelles embauches).

Côté CGT (monopole syndical dans le secteur), on tempore :

- les axes patronaux ne sont pas sans mettre mal à l'aise la direction de la Chambre syndicale des typographes parisiens (CSTP), déjà en délicatesse avec une partie de sa base, puisqu'elle venait de faire des propositions dans des directions voisines ;
- la fédé du Livre (FILPAC-CGT), quant à elle, ne verrait pas d'un mauvais œil la disparition des syndicats de métiers ;
- les dirigeants des syndicats du Livre sont toujours incapables, plus d'un mois après le début du conflit, d'aboutir à l'unité ouvrière face au patronat ! – heureusement qu'ils sont tous dans la même confédération... ;
- le mot d'ordre est : « Tenez-vous prêts, on vous prévient, pour l'instant on négocie. » On apprend dans les AG que ces dirigeants s'occupent de tout, qu'ils ont accepté les conditions de Chaisemartin (qui exige que les ouvriers « rendent les clés des entreprises » !). Des né-

gociations « sans tabous » sont ouvertes dans le cadre du SPP mais « on » nous rassure : « Ce qu'on jugera non négociable, on vous en fera part. » Merci de tenir « la base » au courant...

Car nous ne voulons plus d'appels stériles à l'unité à longueur de discours et d'articles dans la presse syndicale. Nous voulons une unité pratiquée à la base, des démarches communes issues de débats, de discussions, de luttes communes dépassant concrètement les barrières corporatistes en prenant en compte l'intérêt de tous les travailleurs du Livre et de la presse, contre celui du patronat.

Alors, nous ne nous satisfaisons pas, pour régler notre avenir, de négociations menées par des directions syndicales qui ont largement montré leur incapacité à pérenniser nos métiers. Il est temps que les bureaucrates cèdent la place aux travailleurs : nous estimons être capables d'apprécier nous-mêmes ce qui est négociable et ce qui ne l'est pas, ce que nous acceptons ou pas. Il s'agit de construire la modernisation par notre volonté commune et non pas en ordre dispersé et au coup par coup face aux attaques patronales.

Même rongée par le corporatisme et la bureaucratie, nous disposons d'une arme syndicale encore redoutable, quasi unique : servons-nous en, réimpulsons des pratiques (pas un discours creux) syndicalistes révolutionnaires, les assemblées générales souveraines, l'interprofessionnalisme, qui seront le seul moyen d'empêcher la grande braderie de nos métiers, de nos acquis, de notre histoire.

### Flexibilité, sous-contrats et augmentation de la charge de travail dans les rédactions web.

D'investissement quasi obligatoire il y a encore deux ans à peine, l'Internet est devenu pour beaucoup de groupes de presse synonyme de boulet. Passé l'éclatement de la bulle spéculative, les rédactions web font les frais de la réduction des budgets publicitaires et se doivent maintenant d'être rentables.

Et pour cela, deux solutions: soit faire payer des services jusqu'à présent gratuits, soit couper dans les budgets et les effectifs. En décembre 2001, le site du Figaro avait opté pour la seconde solution en annonçant une réduction de ses effectifs d'une trentaine d'employés à... trois salariés !

Les web-journalistes doivent quant à eux faire face à une évolution qu'ils n'ont pas choisie. Montés à grand renfort de contrats de qualification, beaucoup de sites tirent profit de la « flexibilité » du Net et des statuts.

Payés à peine plus de la moitié du minimum conventionnel, souvent pigistes à la recherche

d'un emploi stable et ne sortant pas d'une école de la profession, ces aspirants sont parfois majoritaires dans les rédactions et effectuent souvent le même travail qu'un journaliste de plein statut.

Les salariés du Net doivent faire face à des employeurs confondant obstinément « multimédia » et « multipostes » ! Pour beaucoup, les réductions budgétaires se traduisent par une augmentation de la charge de travail et des responsabilités.

Nombre de rédactions Internet se passent en effet de secrétaires de rédaction, de correcteurs ou encore de responsables de la photographie, autant de rôles dévolus au rédacteur qui n'a plus le temps que de mettre en ligne, sans les vérifier, les dépêches et photos d'agences ou les articles d'un journal papier.



### Plus de salaire pour les photographes

Courant novembre, le gouvernement tentait de faire passer par décret (c'est ça, la démocratie !) une attaque fondamentale contre les photographes pigistes : leurs photos seraient payées non plus en piges mais en Agessa (droits d'auteur) dès lors que leur publication interviendrait plus de douze mois après la date de prises de vue. Il n'est pas difficile d'imaginer les abus et le chantage pesant sur les photographes...

Car pour les patrons et les salariés, la différence est d'importance : avec les Agessa, il n'y a pas en effet de cotisations sociales (1% contre 40% pour le salaire). Cela signifie évidemment que le salarié n'a droit à aucune protection sociale.

Les photographes aujourd'hui, les rédacteurs demain... L'offensive est générale, la réponse doit être générale. Infos complémentaires sur le site du syndicat ([www.sipm-cnt.org](http://www.sipm-cnt.org)) et sur celui de l'ANJRPC (<http://anjrpc.free.fr/>).

### Le ministre de la Justice veut fliquer les journalistes

Le projet de loi Perben, qui vise à compléter la loi sur la sécurité intérieure adoptée il y a un an (et déjà source d'importantes restrictions aux libertés publiques) s'en prend aux journalistes : les articles 28 et 49 contraignent ceux-ci à dévoiler leurs sources à la moindre requête d'un officier de police judiciaire.

Le passage au Sénat aggrave encore l'offensive, avec l'interdiction de faire référence à la constitution d'une partie civile, accompagnée d'une amende extrêmement lourde (45 000 euros), d'un allongement de la prescription (de trois mois à un an) et de la responsabilité pénale de l'entreprise de presse elle-même.

Infos complémentaires sur le site du syndicat ([www.sipm-cnt.org](http://www.sipm-cnt.org)) et sur le site de l'Acrimed (<http://acrimed.samizdat.net/>).

## ABONNEZ-VOUS À NOTRE NEWSLETTER

Mensuelle ou plus fréquente lorsque l'actualité est chargée. Tout ce qui concerne la presse et les médias : informations, actualité du syndicat, nouvelles parutions, luttes, mise à jour du site...  
Ecrire pour s'abonner à : [presse@sipm-cnt.org](mailto:presse@sipm-cnt.org)  
Mentionnez votre mél d'abonnement, votre entreprise et votre profession.  
Ecrivez à la même adresse si vous souhaitez faire suivre une information dans notre newsletter.

## Réintégration dans un quotidien espagnol

### Les salariés du journal ABC ont réussi à empêcher le licenciement d'une salariée.

Après plusieurs rassemblements à la porte de l'entreprise et, surtout, l'appel à la grève pour les 24 et 25 octobre (juste avant les élections à l'assemblée de Madrid), la direction du quotidien espagnol ABC a décidé de réintégrer Dolorès Masa, travailleuse de la délégation de Barcelone qui avait été arbitrairement licenciée.

En tant que section syndicale, nous avons considéré dès le départ que ce licenciement ne répondait pas à des raisons objectives prévues dans la convention collective et qu'on pouvait donc l'interpréter comme une attaque contre les droits de tout le personnel.

C'est pourquoi nous avons participé de manière active et solidaire aux rassemblements. Nous ne pouvons pas oublier que les droits auxquels nous faisons référence sont inscrits dans une convention dont la signature a coûté de

longues luttes et même un appel à la grève un mois auparavant.

Avec la réintégration de Dolorès, qui avait été sanctionnée par une suspension d'un mois sans salaire, la direction comprend que tout départ devra être volontaire ou, du moins, obéir à des raisons objectives prévues dans la convention. Sinon, il y aura affrontement avec le personnel. Si, sur l'actuel marché du travail espagnol, le licenciement est libre, nous allons continuer à lutter pour qu'il n'en soit pas de même dans cette entreprise.

Une fois de plus, il est démontré que l'union et la solidarité des travailleurs, et l'action directe, sont capables d'empêcher attaques et coupes sombres contre les droits gagnés de haute lutte. Parmi les aspects négatifs, il faut souligner le manque de solidarité de la part de la rédaction du quotidien (les ateliers et l'administration ce sont surtout mobilisés). C'est quelque chose d'habituel mais qui continue à nous surprendre.

Section syndicale de la CNT  
au journal ABC de Madrid

## ABONNEMENTS

A renvoyer au SIPM, 33, rue des Vignoles - 75020 PARIS

- O Je désire recevoir un exemplaire d'Un autre futur, revue du syndicat Communication (3 €, 18 € l'abonnement de 6 numéros).
- O Je désire recevoir trois exemplaires gratuits du quinzomadaire confédéral, Le Combat syndicaliste (22 € pour 6 mois).
- O Je désire m'abonner à la newsletter du secteur presse (de préférence par mél à : [presse@sipm-cnt.org](mailto:presse@sipm-cnt.org)).

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Mél : ..... Profession/Lieu de travail : .....